



Cumul emploi privé et gérance agence immobiliere

Par **juG13**, le **12/09/2008** à **11:25**

Bonjour,

Je souhaite créer mon agence de Chasseur immobilier avec mon associé,
Je dispose de l'aptitude professionnelle, mon associé non (il a effectué une demande mais sa maitrise d'économie et de gestion "option santé" a été jugé non concordantes avec les prescriptions.

Actuellement je suis en CDI à plein temps([s]dans le Privé[/s]), j'avais l'intention de garder mon emploi le temps que la société décolle, mon associé devait être salarié de la structure et se charger de la prospection, de la visite des biens, des reportages photographique etc...

Mais malheureusement, j'ai effectué ma pré demande à la préfecture qui viens de me répondre que je ne pouvais être gérant de la société et cumuler un emploi à plein temps... Hors il n'y a pas, à ma connaissance, de base juridique à ce refus!!!

Que faire?!?!? existe il un moyen ou une décision de justice me permettant de mener mon projet à bien,

Merci par avance pour tout éléments de réponse !